

Bull M 2

FORMATION A LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

« COMMUNIQUER AUTREMENT » *dans le respect de soi et des autres*



Module 2 : L'ouverture au dialogue

Animé par : Marie Loison, Formatrice certifiée par le CNVC

marie.aerium@gmail.com 06 62 28 82 13

Date du stage désiré :

Horaires : 9H00-17H30

Lieu :

Contenu

- Identifier les conditionnements liés à l'écoute
- Faire la différence entre ce qu'est l'empathie et ce que cela n'est pas
- Vivre et pratiquer l'écoute empathique
- Accueillir un message difficile et se relier à l'autre
- Développer l'authenticité et l'empathie au service du lien par une approche théorique et des ateliers de pratique

Déroulement du stage : Alternance d'exercices en groupe ou à deux, de jeux de rôles, d'échanges collectifs et d'apports théoriques. Nous travaillerons sur des exemples du quotidien, de préférence sur vos propres expériences.

Inscription et règlement : Veuillez envoyer le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné de vos arrhes de 100€

Votre inscription sera confirmée par mail à réception de votre règlement.

!Le nombre de places étant limité à 12 participants, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Merci de remplir ces champs... 😊

Date du Stage désiré:

Adresse du lieu de stage :

Je suis un particulier qui paie ma formation et cette formation m'apporte un « plus » dans ma vie personnelle, dans mon activité professionnelle actuelle ou future, ou encore dans mon activité de bénévole.

- Nom, Prénoms :
- Adresse :
- Tel et Mail :

Tarif particuliers : 220€

Je verse des arrhes d'un montant de **100€** qui valent réservation et validation de mon inscription (Montant dû après le délai de rétractation de 10 jours prévus par la loi).

-Par chèque à l'ordre de Marie Loison , au 8 bis impasse du Pescadou 34410 Sérignan

-ou je fais un virement : MARIE HELENE LOISON **IBAN** FR76 3007 7048 1610 7655 0030 030

-ou par Paypal <https://www.paypal.com/paypalme/my/profile>

Annulation : Au-delà du délai de rétractation de 10 jours prévu par la loi (ou le jour du 1^{er} jour du stage si inscription dans les 10 jours précédents le stage). Si par suite de force majeure dûment reconnue (avec preuve officielle écrite), le participant est empêché d'assister au stage, tout désistement implique de s'acquitter d'une facture d'un montant de 100 euros. Celle-ci correspond aux frais administratifs et logistiques engagés. Le chèque de réservation gardé en dépôt et valant réservation est alors encaissé au titre de l'acquittement de ladite facture.

Autrement la totalité de la somme reste due

En cas d'annulation de la formation de notre fait, vos arrhes de 100€ vous seront remboursées.

!Le nombre de places étant limité à 12 participants, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.